



COMITE REGIONAL DE GUYANE
DE CANOË KAYAK ET DE LA PIROGUE

KAYAK POLO

2013 /2014

DISPOSITIONS GENERALES

Ce document est une synthèse du règlement général édicté par la Commission Régionale de Kayak Polo de Guyane et rassemble les informations importantes à connaître par les clubs pour la participation au Championnat Régional de Kayak Polo 2013 - 2014. En cas de doute ou de manque d'information, se référer au document :
« **REGLEMENT REGIONAL DE KAYAK POLO 2013 / 2014** »

1/. Organisation de la compétition

Le Championnat Régional de Guyane se déroule sur 4 manches additionnées, et donne lieu à l'obtention du titre de Champion Régional de Guyane de Kayak Polo dans chaque catégorie. Il est géré par la Commission Régionale de Kayak Polo.

2/. Le déroulement de chaque manche

• Inscriptions et Programmation des matches

Le club organisateur réalise les fiches d'inscriptions et les envoie aux autres clubs, maximum deux semaines avant la compétition. Il se charge aussi de la programmation des matches pour le Week-end.

Les droits d'inscription de chaque équipe s'élèvent à 5 € par manche.

Les inscriptions au Championnat Régional sont libres.

Un club peut inscrire plusieurs équipes d'une même catégorie.

• Composition des équipes et catégories

Une équipe doit commencer chaque match avec cinq joueurs sur le terrain.

Les catégories sont les suivantes :

- Timoun : l'équipe est composée de poussins, benjamins et minimes,
- Cadet D et H : l'équipe est composée de cadets (des minimes peuvent intégrer l'équipe à condition d'être en nombre inférieur dans le 5 majeur),
- Senior D et H : l'équipe est composée de juniors et de seniors (des cadets peuvent intégrer l'équipe à condition d'être en nombre inférieur dans le 5 majeur).

Les joueurs d'une même équipe doivent être licenciés dans le même club.

Le responsable d'équipe est chargé de fournir toutes les informations relatives à son équipe au responsable de championnat et /ou à l'organisation.

• Durée des matches

La durée d'un match est habituellement de 2x10 min.

La durée minimum d'un match ne peut être inférieure à 2x7 min dans le championnat cadet et Senior mais il est possible de la descendre à 2x5 min pour les Timouns.

La durée minimum de la mi-temps est de 1 min.

• Résultats et Remise des prix

Les résultats officiels seront donnés dans la demi-heure suivant la fin du dernier match.

Les résultats officiels seront diffusés à l'ensemble des clubs de la Guyane dans un délai maximum d'une semaine suivant la fin de la compétition.

Le titre de « Champion de Guyane » est attribué dès lors que 2 équipes prennent le départ d'une épreuve de kayak polo par catégorie.

Dans le cas contraire, des regroupements de catégorie peuvent être mis en place.

Une remise de prix et de trophées sera prévue par la Commission Régionale de Kayak Polo lors de la manche finale du Championnat.

Lors des trois premières manches, il n'est pas obligatoire de proposer des récompenses, les clubs organisateurs faisant suivant leurs possibilités.

• Les Juges

Chaque club inscrit devra proposer deux juges officiels ou en formation pour chaque manche (un juge si seulement une équipe d'inscrite)

Ceux-ci seront amenés à être Juges Arbitres principaux, Juges de ligne et Juges à la table de marque.

3/. Equipements et sécurité

- **Obligations de sécurité**

L'organisateur de manifestations est lié à une obligation générale de sécurité et de prudence imposée par la loi, par tout texte fédéral en rapport avec la sécurité, par les règlements sportifs et le guide de l'organisateur en vigueur. C'est pourquoi, chaque manifestation se réfère aux conditions de sécurité en vigueur, adaptées à l'âge, au niveau des pratiquants, aux conditions climatiques et aux difficultés du parcours. Dans ce cadre, il veille à ce que tous les participants inscrits à la manifestation soient en possession au minimum :

- d'une licence à jour avec certificat médical de non contre-indication à la compétition,
- d'une pagaie jaune (obligatoire).

- **Equipement personnel**

Tous les joueurs doivent porter des casques de protection avec grille.

Tous les joueurs doivent porter un gilet de sécurité.

- **Comportement en compétition et sanctions**

Toute agression, même verbale envers un officiel, compétiteur, public, pendant toute la durée de la compétition, peut entraîner une sanction disciplinaire (ou un éventuel dépôt de plainte de la victime au pénal). En cas de comportement irrespectueux, violent ou en contradiction avec l'éthique sportive, tout licencié de la FFCK peut être sanctionné, même en tant que simple spectateur.

Les dirigeants, les entraîneurs, les chefs d'équipes, les juges ou les arbitres peuvent encourir les sanctions suivantes : disqualification, déclassement de leurs athlètes ou équipes, sanctions financières ou avertissement.